

Directeur de la publication Aboubakr Jamar

N° 25 (VOL. 2) semaine du 07 au 13 juillet 2001

[www.lejournal.press.ma](http://www.lejournal.press.ma)

# le Journal

H E B A I R E



## My Hicham : «Je serai actif pour l'édification de l'Etat de droit»

- **En Marocain** «dont la conscience interdit le silence», le Prince Moulay Hicham se livre à une analyse transversale de la réalité marocaine.

- **Dans cet entretien, il** développe les aspects et les rapports intra-institutionnels tant dans la conception du pouvoir au Maroc que dans l'évaluation de son exercice.

**Le Journal Hebdomadaire :** Quels sont les indicateurs de la crise ou du blocage dont vous parlez dans l'article publié dans la livraison du 26 juin dernier du quotidien français «Le Monde» ? Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par « occasions manquées, paralysie politique, déception généralisée » ?



**My Hicham** : Nous aurions pu trouver d'autres mots comme pourrissement, impasse ... etc. C'est simplement une affaire de sémantique. Si la situation reste dans l'état actuel, nous nous dirigeons vers une crise politique ouverte. Quant au titre de l'article « *Mortel attentisme au Maroc* », c'est un choix de l'équipe éditoriale du journal « *Le Monde* », même si dans une large mesure ce titre me convient parfaitement. Mais cet article aurait pu être titré « *Ma conscience m'interdit le silence* ». La situation des gens ne s'améliore pas, et au-delà de cela, c'est l'écart entre leurs attentes et la réalité qui est affolant. Il ne faut pas oublier qu'il y a 2 ans, il était permis de rêver. Aujourd'hui, les frustrations sont sévères. Nous sommes à la croisée des chemins et il faut absolument éviter que nous nous installions dans une attitude qui mènerait à la perte d'espoir.

**En quoi et de quelle manière «l'ordre ancien», continue-t-il d'exercer son influence» ?**

On peut distinguer l'ancien régime du nouveau régime, mais on ne peut pas parler encore de nouvel ordre. Il est permis de parler des Droits de l'Homme, de restituer la mémoire, mais il n'est pas permis d'aller au bout de cette logique par exemple : organiser des manifestations. Il est permis d'être audacieux dans la presse tout en prenant le risque d'être brimé dès que l'on franchit les

lignes rouges. Je fais référence aux interdictions des journaux.

**Vous dites «Nos institutions traditionnelles - Parlement, partis politiques et même Monarchie - n'ont pas sérieusement entrepris le travail nécessaire à la reconstruction des structures politiques que notre peuple mérite». Qu'entendez-vous par travail sérieux de reconstruction des structures politiques ? De quelles structures parlez-vous ?**

C'est s'atteler à la tâche d'une refondation politique et redéfinir les rapports entre les différentes institutions.

**Et la Constitution ?**

L'ordre établi par la Constitution ne peut pas créer un cadre politique adéquat pour affronter les problèmes socio-économiques graves que nous connaissons, et en particulier l'impératif du développement humain.

**Vous parlez donc de la possibilité d'une réforme constitutionnelle. Mais dans quel sens ?**

Dans le sens d'une accentuation de la séparation des pouvoirs de manière à conférer à un gouvernement -quel qu'il soit - issu d'un Parlement démocratiquement élues prérogatives dont il ne dispose pas actuellement. Un gouvernement responsable, redevable de ses actes, ayant la possi-

bilité de ses moyens. Les problèmes socio-économique que connaît le Maroc ne sont pas d'ordre technique, ils sont d'ordre politique.

**«Ce sont des signaux capitaux mais ils ne doivent pas rester discrétionnaires».**

**Les acteurs politiques au Maroc sont connus : la Monarchie, les partis politiques, les mouvements islamistes, voire l'armée. N'est-il pas contradictoire de parler d'attentisme alors même que vous reconnaissez à la Monarchie le bénéfice de «ces deux dernières années de progrès sur la voie de la démocratie», au gouvernement «des efforts d'efficacité et de probité», vous reconnaissez aussi les avancées concrètes en matière de Droits de l'Homme, les importants changements de personnes et la disparition de tout sentiment de peur ?**

Cette crise dont on a dressé le tableau est perçue et analysée par tout le monde, mais nous refusons l'interprétation collective des uns et des autres dans un débat et ce, au profit d'une contrainte externe qui va venir imposer cette nécessité. Nous serions plus à l'aise dans l'anticipation de cette contrainte.

**Mais la Monarchie a permis de restaurer un climat de confiance dont vous parlez vous-même dans l'article du Monde. Le retour d'Abraham Serfaty et la levée de l'assignation à résidence du cheikh Yassine vont dans ce sens ... ?**

Ce sont des signaux capitaux, mais ils ne doivent pas rester discrétionnaires ; ils doivent devenir contractuels. Autrement, on restera dans un despotisme certainement plus éclairé, mais despotisme quand même. Il ne s'agit pas de reproduire un schéma de despotisme éclairé comme semble le souhaiter une certaine élite, mais plutôt que le Roi s'implique activement dans la démocratisation du pays et que la Monarchie ait un rôle d'avant-garde.

**Vous parlez de «déficit d'autorité». Comment s'est manifesté ce déficit ? De quelle autorité parlez-vous ? De la Monarchie, ou du gouvernement ?**

Excellente remarque que «*le Monde*» a omis de faire. J'avais demandé expressément que la phrase soit entre guillemets. Ce n'est certainement pas de la nostalgie. Ce que j'ai voulu dire, c'est que ce processus de transformation doit être absorbé avec plus de détermination de la part de tout le monde, gouvernement inclus. Par exemple, il s'agit d'être nettement plus tranchant par rapport à des

questions d'actualité importantes : le code de la presse, le code électoral, le code du travail, la question de la femme..

**Qu'entendez-vous par «saines relations entre les civils et les militaires» ? De quels civils parlez-vous ? De la société civile ou politique ? Et de quels militaires? L'armée serait-elle un bloc monolithique ? Pourquoi depuis 25 ans, c'est-à-dire depuis 1976 ? Faites-vous référence à la Marche verte ou aux coups d'Etat précédant cette période ?**

Peut-être qu'il aurait été plus scientifiquement correct de préciser qu'il s'agit d'équilibre positif pour un pays aspirant à la démocratie. Cette date n'est pas fortuite ; elle correspond bien à la réorganisation des forces armées et à la fin de son «entrée par effraction» en politique.

**L'on vous trouve trop léni-  
fiant avec les militaires ...**

Dans tout pays aspirant à la démocratie, le rôle des forces armées est un paramètre majeur. Sous l'ère de Feu Hassan II, la Monarchie a créé cette situation qui permet aujourd'hui, dans le cadre d'une transition, une évolution saine du rôle de l'armée. Ceci étant, ce n'est pas suffisant. Il ne faut pas qu'il y ait des dérapages sociaux majeurs, sinon cela mettrait l'armée en première ligne.

Lorsque nous arriverons à une résolution du problème du Sahara

dans sa dimension algérienne, le parachèvement de ce que j'appelle des relations saines consisterait à terme en la création d'un ministère de la Défense placé sous le contrôle d'un gouvernement issu du suffrage universel. Le roi serait commandant en chef avec un droit de regard sur les questions majeures des forces armées dont la décision de guerre ou de paix comme en Espagne ou aux Etats-Unis pour ce qui est du président américain.

**Renforcer le processus démocratique peut vouloir dire aller à l'encontre des intérêts non pas de l'armée en tant qu'institution, mais de ceux de quelques gradés influents, Le processus doit-il être poursuivi coûte que coûte ?**

Pour être concret, il est carrément admis que l'un des principaux éléments déclencheurs des événements de décembre 2000, j'entends par là l'interdiction des journaux, la réaction aux manifestations de l'AMDH, est la publication de la liste de l'AMDH mettant en cause un certain nombre de personnes. Permettez-moi de vous rappeler qu'à la publication de cette liste par votre support, je vous ai dit, à partir du Kosovo, ce vers quoi on s'acheminait. Etait-ce une réaction corporatiste, de corps constitué ou de l'ensemble de l'establishment politique qui craignait un emballement de la machine ? Dans tous les cas, il faut que l'on ait une vue d'ensemble en gardant

à l'esprit que dans toute transition difficile, cela fait partie de plus grands enjeux qui permettent d'éviter toute polarisation de ce type de conflit. Il ne s'agit pas d'être moins revendicatifs, mais que les options démocratiques soient plus «stratégiques.»

**société civile va-t-elle dans ce sens ?**

Au risque de me contredire par rapport à ce que vous appelez d'autres «*sorties médiatiques*» (NDLR. En référence à l'article publié dans notre livraison du n° 24- Rubrique Têtes d'Affiche), le



**Le passage à un nouvel ordre peut difficilement se faire sans que des tenants de l'ancien régime, coupables de crimes, ne soient jugés. La dynamique de la**

problème des violations passées des Droits de l'Homme au Maroc est réel, mais il est incomparable à la majorité des pays (en particulier en Amérique Latine) qui ont

connu des transitions réussies, notamment par un processus de vérité et donc de réconciliation.

Dans tous les cas, la vérité doit être établie. Maintenant, je suis convaincu que si notre vision de l'avenir est claire, il nous sera plus facile de dépasser cette phase pénible et le Roi peut potentiellement jouer un rôle majeur.

**Vous avez évoqué dans votre tribune l'idée d'une conférence nationale. Quels devraient être ses objectifs ? Pourquoi sous l'égide du gouvernement ou d'une ONG indépendante ?**

Il ne faut pas concevoir cette conférence nationale comme celles qui se sont tenues en Afrique à la fin des régimes autoritaires reposant sur le parti unique, mais plutôt comme une plate-forme de délibération qui met à plat les questions essentielles d'une refondation politique. C'est-à-dire comment approfondir l'Etat de droit et de liberté, comment aborder la question de la décentralisation à l'approche de la résolution de l'affaire du Sahara. Concernant le deuxième volet de votre question, j'aurais effectivement pu dire à la demande de la Monarchie, mais on m'aurait accusé de vouloir reproduire une hégémonie que l'on voudrait dépasser. Alors que si l'initiative émane du gouvernement, ce qui signifie avec l'accord de la Monarchie, tout le monde serait susceptible de participer à ces assises.

L'idée générale serait d'aller vers un consensus, lui-même fondateur d'un pacte national. Lequel doit être matérialisé par des règles écrites.

**N'est-ce pas une atteinte au rôle de la Monarchie ?**

Là encore, tout le monde se plaint du rôle hégémonique de la Monarchie, et dès que l'on met sur la table une approche différente, l'on freine des quatre fers. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le roi et son institution peuvent jouer un rôle central en faisant en sorte qu'il n'y ait pas de dérapages populistes et une atténuation des conflits, ce qui serait un prélude au rôle d'arbitre que joue une monarchie dans une période de transition. On peut même imaginer le roi inaugurant cette conférence, pas seulement en tant que représentant de l'Etat, mais surtout en tant qu'incarnation de la nation.

**Quelles ont été les réactions à votre article paru dans «Le Monde» ?**

J'ai été submergé de courrier. Il en ressort deux sortes de réactions objectives. La première est relative à ma position : certains ont estimé que de par «*ma position*», je n'avais pas le droit d'être aussi frontal. Certains m'ont même parlé de «*devoir de réserve*». La deuxième est relative au contenu, et certains n'ont manifestement pas apprécié que l'on parle de la gravité de la situation de façon aussi directe et crue. Ma réponse à

ces deux types d'objections est que la situation interpelle tout le monde, qu'elle est fragile, et ce n'est surtout pas en attendant qu'elle deviendra moins fragile. C'est au contraire en agissant qu'on évite les complications. D'autres étaient gênés par le choix du support, d'où les spéculations : Pour qui roule-t-il ? Que veut-il ? ... Du reste, je suis sûr que vous vivrez le même processus dans l'affaire Ben Barka et certains ne manqueront pas de s'interroger sur vos motivations et sur l'implication de la France. En ce qui me concerne, votre confrère «*De-main*», que je n'ai pas encore eu l'occasion de connaître, résume bien la lecture que je voulais faire : celle de l'analyse des problèmes et tirer en conséquence la sonnette d'alarme.

**«Il ne s'agit pas de reproduire un schéma de despotisme éclairé comme semble le souhaiter une certaine élite».**

**Pouvez-vous expliciter ces motivations ?**

Je veux que mon pays avance, qu'il se développe et je compte y participer. Je suis conscient de ma position et donc du trouble que je peux provoquer, mais aussi de la contribution positive que je peux

apporter. J'ai été actif du temps du règne de feu Hassan II. Je le serai, à plus forte raison dans le règne qui se définit comme celui de l'ouverture et de l'édification de l'Etat de droit

**Sous quelle forme entendez-vous participer ? Premier ministre, presse, élections ?**

Je n'ai pas d'idée préconçue pour l'instant. Je suis immergé dans un débat intellectuel et politique avec d'autres Marocains et Marocains de ma génération.

**Certains n'ont pu s'empêcher de relever que vous aviez signé votre tribune Moulay Hicham Alaoui, alors qu'auparavant vous vous contentiez de Hicham Ben Abdallah Alaoui.**

Je peux vous dire qu'il ne fallait rien y voir.

**Dans «Le Monde» vous semblez donner crédit au gouvernement d'un certain nombre d'améliorations. Est-ce à dire que pour vous l'alternance est un processus réussi ?**

Décidément, vous faites de l'USFP une obsession. Je tenais avec cette phrase à mettre en exergue les efforts concrets des uns et des autres durant ces deux dernières années du nouveau règne. En ce qui concerne l'alternance en particulier, je pense qu'elle arrive en fin de cycle. Il faut la juger pour ce qu'elle a été : une percée idéologique et philosophique pour le Maroc. Enfin un

signal clair que la Monarchie allait baser sa légitimité sur une logique démocratique et non traditionnelle. Cette alternance est issue d'élections non transparentes. Elle est composée de coalitions hétéroclites, il ne fallait pas en attendre plus. Soyons réalistes ...

**Votre référence à la notion de pacte familial a effarouché un certain nombre de démocrates. Que pouvez-vous leur dire ?**

Je leur dis tout simplement que cette notion a été sortie de son contexte. En effet, elle était au cœur d'une étude anthropologique et historique sur les monarchies dans le monde arabe de manière générale. Cela peut paraître rétrograde, mais toute monarchie doit maintenir une cohérence au niveau de la famille royale, autrement, on ouvre la brèche à un courant républicain. De prime abord, cela semble péjoratif parce qu'on entend généralement par «*pacte de famille*» une espèce de directoire, mais même en phase de démocratisation, c'est important.

**Pour conclure, quel est votre sentiment concernant les dernières révélations sur l'affaire Ben Barka ?**

J'ai apprécié le courage de votre journal. Nous devons aller sérieusement mais de pied ferme vers la vérité. Sachant que tout ceci va être douloureux mais nécessaire. Je ne suis pas insensible, en tant que Marocain, de voir qu'une grande figu-

re du Maroc va en quelque sorte enfin reposer en paix. Chaque homme et chaque femme progresse dans ce pays porte quelque chose de feu Mehdi Ben Barka en lui. Il est temps qu'il retrouve sa place dans le panthéon des grands qui ont fait ce pays. Mais je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour mon oncle pour affirmer que ce n'est pas ce triste épisode qui remettra en cause le statut de feu Hassan II en tant que grand roi et grande personnalité de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle.

**Propos recueillis par  
Aboubakr Jamaï**